



# CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

001056

Saint-Pierre, le 04 JUIL. 2013

**Administration Générale**

N/Réf. : AP/CC

Téléphone : 05 08 41 01 12

**Madame le Sénateur de l'Archipel  
Maire de Saint-Pierre**

**97500 SAINT-PIERRE**

**Objet : Entretien des espaces verts de la Collectivité**

**Vos réf. : Mairie/CS/856/2013**

**Madame le Sénateur-Maire,**

J'ai le plaisir de vous annoncer que le conseil exécutif réuni le 2 juillet 2013 a voté une délibération m'autorisant à signer un nouvel avenant à la convention signée en 2010 afin de mettre en place les modalités d'entretien des Espaces Verts de la Collectivité. Cet avenant prévoit la reconduction des dispositions antérieures jusqu'au 31 décembre 2013.

Pour revenir sur la réunion du 11 avril, comme vous l'indiquez dans votre courrier cité en référence, je vous rappelle qu'il y avait également été convenu que vos services devaient adresser à la collectivité un état exhaustif des prestations réalisées sur les espaces verts de la collectivité. Cet état doit servir de base à la préparation de notre future collaboration et il m'apparaît nécessaire que nous en soyons destinataires au plus vite.

D'autre part, je souhaite vous rappeler les termes de mon courrier du 30 novembre 2012 qui mentionnait notamment la prise en compte dans une éventuelle future convention de la valeur locative des bâtiments, du terrain et des matériels mis à disposition par la collectivité.

Enfin, pour cette année 2013, il me serait agréable qu'un aménagement paysager minimal soit réalisé sur les « friches » de la partie EST du quartier des GRAVES.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Cordialement*

**Le Président,**

CONSEIL  
TERRITORIAL

**Stéphane ARTANO**